

MANTES - LES MUREAUX

Enfin une étude sur la pollution dans la vallée de la Seine

On en saura un peu plus, dans les prochains mois, sur l'impact réel de la pollution dans la vallée de la Seine. Le « secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles de la vallée de la Seine », une instance comptant des élus, des représentants de la préfecture et des associations locales, a décidé de lancer une « étude de zone » entre Mantes-la-Jolie et Les Mureaux afin de mesurer l'impact des activités humaines sur l'environnement local.

Les résultats devraient être connus d'ici à 2014

Cette étude porte sur trois paramètres : l'air, l'eau et les sols. Entre ces deux communes, la vallée de la Seine cristallise en effet de nombreux facteurs susceptibles d'alimenter une pollution. Le long d'une bande de quelques kilomètres de large sont concentrés l'A 13 et ses quelque 100 000 véhicules quotidiens, la Seine et son trafic fluvial, une forte densité de population et surtout de nombreuses industries comme la centrale EDF de Porcheville, le port de Limay, Renault... Au vu des relevés réguliers effectués



GUERVILLE, LUNDI. Une autoroute, de nombreuses industries, une forte population... La vallée de la Seine, entre Mantes-la-Jolie et Les Mureaux, concentre de nombreuses activités, à l'origine de pollutions que l'Etat souhaite mesurer.

O.F.M.G.J.

dans chacun de ces établissements, ces entreprises respectent globalement la loi. Mais jamais n'avait été étudiées les conséquences sur l'environnement, à un « instant T », des activités industrielles mais aussi hu-

maines (voiture, chauffage...). « Cette fois, nous disposerons d'une vision d'ensemble, indique-t-on à la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France. L'enjeu est de taille : il s'agit d'une région très peuplée où l'on trouve un champ captant d'eau potable, à Aubergenville. »

Un bureau d'étude spécialisé a été missionné pour effectuer les relevés sur place et les résultats devraient être connus d'ici à 2014. Les associations de défense de l'environnement espèrent qu'ils seront rendus public immédiatement : « Il faut saluer cette excellente idée, note Claude Loiseau, chargé de mission à Ile-de-France Environnement. Espérons cependant que l'Etat agisse dans la plus grande transparence. Il nous faut parfois encore trop de temps pour obtenir des réponses à nos questions ou être mis au courant d'incidents. »

M.G.